

— *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur. — Corpus Domini Nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. — O salutaris Hostia quæ cæli pandis ostium. Tu nos bona fac videre in terra viventium.*

— *Hodie huic domui salus a Deo facta est* : combien plus si nous communions souvent !

— La communion est *antidotum quo præservemur a mortalibus* : or, le péché grave seul me priverait du Ciel et la communion m'en préserve. — Elle conserve dans nos âmes la grâce sanctifiante : or, c'est la grâce qui, au jour de notre entrée au Ciel, s'épanouit en la gloire.

— Rappelons encore la promesse faite à la bienheureuse Marguerite-Marie, en faveur de ceux qui font la Neuvaine des premiers Vendredis.

2. *J'irai donc communier pour assurer mon bonheur éternel.* — Pour éviter le péché grave, — pour prendre un avant-goût du Ciel : car la sainte Communion, c'est déjà le ciel sur la terre.

CONCLUSION. — A moi l'Eucharistie ! en attendant qu'avec la dévotion à Marie, mes communions nombreuses et ferventes m'introduisent dans le paradis, où j'aurai le bonheur de voir, d'aimer, de posséder Dieu ; — où toutes les aspirations de mon intelligence, de mon cœur et même de mon corps seront comblées ; où, pendant l'Éternité, avec les Anges et les Saints, je bénirai Marie, la Reine du Très Saint Rosaire.

DEFUNTS

Rév. Louis Joseph Gagnon, membre de l'Association depuis Février 1894.

Rév. C. Édouard Croteau, du diocèse d'Ottawa, membre de l'Association depuis Septembre 1895.

Rév. Léon Parent, du diocèse de Chicoutimi, membre de l'Association depuis Décembre 1891.

Rév. Lazare O. Harel, du diocèse de Montréal, membre de l'Association depuis 1900.

Rév. G. Z. Courtois, du diocèse de London, décédé à St-Joachim, Essex.